

LYON ET SA REGION

Vie quotidienne

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - lprhonne@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

Pose de cathéters veineux : Lyon innove pour répondre aux besoins des patients

Santé. Au Centre Léon-Bérard et à l'hôpital Lyon-sud, des infirmiers et non des médecins posent ces cathéters. Cette procédure exceptionnelle réduit les délais d'attente pour cet acte. Mais reste controversée par des professionnels.

Certains patients doivent recevoir de manière répétée et sur de longues périodes des traitements de chimiothérapie, d'antibiothérapie ou une alimentation parentérale par voie veineuse. L'utilisation de cathéters veineux périphériques devant être changés tous les 2-3 jours devient alors pénible, alors que

la pose d'un cathéter central (ponction unique d'une grosse veine), permet de soulager ces patients.

Cependant, cet acte est réservé aux médecins et, faute de personnel et de disponibilité, les délais d'attente se sont allongés, allant jusqu'à plusieurs semaines aux Hospices civils de Lyon, où des patients doi-

vent parfois être adressés à des établissements privés pour cet acte. Cependant, une expérimentation lyonnaise a fait évoluer cette situation.

Déléguer certaines tâches des médecins au personnel paramédical

Après la promulgation de la loi HPST (2009) autorisant la délégation de certaines tâches des médecins au personnel paramédical, le Centre Léon-Bérard (CLB) a lancé une expérimentation de « pose de voie veineuse centrale par l'infirmière », encadrée par les autorités de santé qui ont défini 18 indicateurs de qualité.

Après trois ans et un avis favorable de la Haute autorité de santé, l'Agence régionale de santé a autorisé cette délégation de tâche au CLB. Le protocole initié par le CLB a ensuite été repris par le centre hospitalier Lyon-sud, où l'on ne cache pas que le dossier a mis longtemps à aboutir, en raison des lourdeurs administratives et de l'opposition de l'instance représentant la profession d'anesthésiste-réanimateur.



■ L'infirmier utilise un échographe pour se guider dans la pose de la voie veineuse centrale. Photo D. R.

En musique, en 15 minutes

Dans une salle de soins moins impressionnante qu'un bloc opératoire, avec de la musique en fond sonore, une infirmière décrit à un patient, couvert de la tête au pied d'un champ stérile, ses gestes. Elle lui pose un échographe sur le bras pour rechercher la veine basilic, afin de poser le cathéter central. L'acte en lui-même prend 10 à 15 minutes, sous anesthésie locale, une heure en tout avec la préparation. « Grâce à cela, nous ne faisons plus souffrir les patients. C'est une grande satisfaction », souligne Laurent Grimout, infirmier anesthésiste de l'Unité d'accès vasculaire de l'hôpital Lyon-sud. Selon Christophe Recchia, le cadre de

santé, l'utilisation d'un échographe entraîne un très faible taux d'échec (moins de 4 %) et, dans plus de 65 % des cas, les patients n'éprouvent qu'une douleur « mineure ». Après avoir utilisé un échographe prêté par un industriel, l'UAV a reçu de l'association Hôpital 2000 un appareil financé par la Fondation EDF. L'unité ne pratique pour le moment que la pose de PICC line (cathéter central inséré par une veine périphérique du bras). En septembre, après la mise aux normes d'une deuxième salle, des poses de chambres implantables ou Port-a-cath (implanté en sous-cutané sous l'épaule) seront réalisées.

« La question que nous posons est de savoir qui est responsable en cas de pépin. Ce n'est pas un geste anodin. Il doit rester médical », explique le Dr Yves Rébuffat, du syndicat des médecins anesthésistes hospitaliers.

Enfin, Lyon-sud a ouvert, en janvier, une unité d'accès vasculaire (UAV) avec quatre infirmiers anesthésistes. En moins de six mois, à raison de 5 à 7 poses par jour, l'UAV a déjà enregistré 606 actes alors que l'objectif annuel était de 700 à 1 000. Conséquence : les délais d'attente sont passés de

24 heures à 2-3 jours, et la question d'étendre le dispositif à d'autres sites des HCL se pose. Au CLB, en 2013, sur 2 473 poses de voies, 1 821 ont été réalisées par des infirmiers de l'UAV. Dans les deux établissements, on souligne que le taux de complications est conforme à la normale et que les patients sont très « satisfaits ». « 100 % des ponctions ont réussi au premier essai », souligne également le Pr Vincent Piriou, chef du service d'anesthésie-réanimation de Lyon-sud. ■

Sylvie Montaron